

Question présentée par la députée :

M^{me} Marjorie de Chastonay

Date de dépôt : 25 mars 2021

Question écrite urgente

Mineurs non accompagnés dits MNA et hébergements d'urgence

Suite à une question orale des Vert.e.s à la Ville de Genève lors de la séance plénière du Conseil municipal du 9 mars 2021, nous apprenons que les hébergements d'urgence de la Ville font actuellement face à une problématique qui n'a que trop duré concernant l'accueil et la prise en charge des MNA. Le personnel du sleep-in mis en place par l'association Caravane sans Frontières au temple de la Servette nous rapporte qu'entre 5 et 10 MNA sont refusés chaque soir faute de places et de dispositifs adéquats et dorment dans la rue et sous les ponts. Les occupations des quartiers des Grottes et du parc des Croupettes ont d'ailleurs fait les titres des médias et ont eu pour seule réponse une approche sécuritaire avec la mise en place du Groupe vols et agressions de rue, le GVAR de la police cantonale. Alors que la Ville et le canton de Zurich ont démontré leur exemplarité en matière de politique de lutte contre l'usage de stupéfiants grâce à leur collaboration avec la Confédération, Genève devrait s'appuyer sur cet exemple pour enfin amener une réponse à la problématique générale des jeunes en errance.

Le nombre de MNA est aujourd'hui estimé à près de 80 à Genève. Cette situation a été rapportée par la Caravane sans Frontières au service de protection des mineurs (SPMi), sans réponse conséquente jusqu'ici. Constatant le besoin d'amener une réponse coordonnée avec l'ensemble des acteurs institutionnels, mes questions sont les suivantes :

- ***Quel constat tire le Conseil d'Etat de la situation ? A-t-il des chiffres et des éléments à fournir quant aux réponses amenées à cette problématique depuis le début de la pandémie ?***

- *A quand la mise en place d'un mécanisme de prise en charge concertée entre le canton et la Ville de Genève menant à une réponse globale sur le plan social, sanitaire et sécuritaire ?*
- *Dispose-t-on aujourd'hui de moyens nécessaires pour faire face à cette situation d'extrême urgence relevant d'obligations constitutionnelles et internationales ?*

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour sa prompte réponse.